

ÉDUCATION

societe.union@sonapresse.com

La gratuité du transport scolaire maintenue

Serge A. MOUSSADJI
Libreville/Gabon

LA ministre de l'Éducation nationale, Camélia Ntoutoume-Leclercq, a confirmé vendredi passé, que la gratuité du transport scolaire était maintenue pour la nouvelle année scolaire. Son département discute depuis plusieurs jours avec les différents opérateurs.

"Nous sommes en train d'affiner les circuits en tenant compte de la création de nouveaux établissements, en collaboration avec le ministère des Transports et les compagnies que sont Sogatra, Trans'Urb et TransAkanda. Il s'agit ici de préparer une rentrée scolaire réussie pour nos enfants", a-t-elle expliqué, il y a quelques jours. Une sortie qui met un terme aux spéculations autour du maintien ou non de cette mesure.

Mise en place en septembre 2022 par le précédent



Photo: Jocelyn Abila

Un bus de transport Trans'Urb devant un abribus à Rio.

pouvoir, cette opération avait permis à des milliers d'élèves du Grand Libreville de bénéficier chaque jour de bus dévolus au transport scolaire gratuit. Selon certaines sources, pendant le dernier exercice, 122 bus avaient été répartis en 5

lignes assurées par la société TransAkanda, 8 lignes par Sogatra et 15 par Trans'Urb. Avec les nouveaux établissements évoqués par la ministre de l'Éducation nationale, les nouveaux trajets seront forcément différents.

En attendant la fin des pourparlers entre la tutelle et les partenaires sociaux, la Société gabonaise de transport (Sogatra) peaufine quelques réglages. En dépit de certaines difficultés (liées notamment au parc automobile), syndicats et direction

affirment que tout sera fin prêt pour ce lundi, jour de rentrée. Chacun se disant conscient de l'importance de la mesure.

Si le Grand Libreville a toute l'attention du ministère de l'Éducation nationale, quid des élèves de l'intérieur du pays ?

Un dispositif sanitaire à renforcer

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

LE retour des élèves à l'école, à compter de ce lundi 18 septembre, doit s'effectuer dans des conditions optimales avec en amont des dispositifs d'encadrement et d'enseignement propres non seulement à les accueillir mais surtout à les accompagner tout au long de l'année, tel que le dispositif sanitaire. Lequel, bien que présent dans la plupart des établissements sillonnés par les reporters de L'Union la semaine dernière, notamment le complexe Léon-Mba, le lycée Paul-Émane-Eyeghe, le lycée de Sibang, à Libreville, mérite tout de même d'être renforcé ou amélioré.

En effet, le constat fait sur le terrain est édifiant. Presque tous les établissements disposent d'une structure de santé avec du personnel composé essentiellement d'infirmiers dont le nombre varie d'un établissement à un autre. Mais tous éprouvent des difficultés d'approvisionnement en médicaments. Si par exemple au lycée Paul-Émane-Eyeghe, on en dénombre 4, un nombre



Photo: Jocelyn Abila

Le personnel de l'infirmerie du lycée Paul-Émane-Eyeghe est déjà à pied d'oeuvre.

jugé d'ailleurs insuffisant par le responsable dudit établissement au regard du nombre d'élèves qui se situe autour de 3 000, le lycée

de Sibang compte à lui seul 14 infirmières. Un personnel dont les rôles restent cependant partout les mêmes, à savoir assurer la

prise en charge de la plupart des petits "bobos" qui surviennent pendant la journée à l'école tels que des bosses, égratignures,

maux de tête ou de ventre, etc. Des prérogatives qui ne peuvent être assurées que grâce à la disponibilité des médicaments. Laquelle, en l'état actuel, pose un problème selon les responsables de certains établissements. Lesquels déplorent le fait que normalement il revient à la tutelle d'approvisionner en médicaments les infirmeries scolaires. Mais " ce que nous faisons jusqu'ici c'est que c'est nous les chefs d'établissements qui achetions les médicaments avec l'argent issu des inscriptions scolaires. Sauf qu'avec la suppression, cette année, desdits frais, nous ne savons pas encore comment cela va se faire ", ont avancé certains responsables d'établissement.

Des inquiétudes prises en compte par la ministre de l'Éducation nationale, Camélia Ntoutoume-Leclercq. Laquelle a promis consentir " pour cette année des efforts à l'effet de rendre les infirmeries plus fonctionnelles et opérationnelles en collaboration, avec le ministère de la Santé. Notamment en harmonisant les programmes dans les établissements qui en sont dépourvus" a-t-elle dit.